

A photograph of a man and a woman sitting in the front seats of a car. The man, on the left, is wearing a dark blue jacket with the word 'ALPHABET' on the chest. The woman, on the right, is wearing a light pink blazer. They are both looking towards the right side of the frame. The car's interior, including the steering wheel and black leather seats, is visible. The word 'ALPHABET' is also written in white capital letters in the top right corner of the image.

ALPHABET

Risque routier en entreprise

Maîtriser les enjeux pour mieux prévenir et agir



La route, espace de mobilité essentiel pour les entreprises est aussi une source de risques pour les salariés en mission. Chaque jour, de nombreux professionnels, dirigeants, cadres, commerciaux ou techniciens, prennent le volant dans le cadre de leur travail. Conduire n'est pas leur cœur de métier : ils sont donc particulièrement exposés aux risques d'accidents. Les accidents de la route représentent d'ailleurs la première cause de mortalité au travail en France.

Pour les entreprises, l'évaluation et la gestion du risque routier constituent une obligation légale. L'accident de mission est un risque professionnel que chaque employeur doit identifier et intégrer dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), comme stipulé par les articles L. 4121-3 et R. 4121-1 du Code du travail.

Face à ces enjeux, l'entreprise se doit de mettre en place des mesures efficaces de prévention. Cela passe par un pilotage proactif comprenant la gestion des déplacements, des véhicules, des communications et des compétences des conducteurs. Chaque aspect est déterminant pour diminuer les risques et protéger les salariés. Le gestionnaire de flotte est la pierre angulaire de ce dispositif.

Ce guide a été conçu pour vous aider à appréhender ces multiples enjeux et à déployer des solutions de prévention adaptées.

Bonne lecture.

Sommaire

Introduction 2

Les enjeux des risques routiers 3

- Enjeux humains
- Enjeux juridiques
- Enjeux financiers
- Enjeux RSE

Comment évaluer et prévenir les risques ? 5

- Identifier la nature des déplacements et hiérarchiser les risques
- Identifier des salariés exposés
- Réaliser un audit de sa flotte

Les solutions pratiques à mettre en place 8

- Comment intégrer le risque routier au DUERP ?
- Formation continue
- Sensibiliser les collaborateurs à une conduite plus responsable

Mettre en œuvre un plan d'actions 11

- 4 axes clés pour réduire le risque routier

15 conseils et bonnes pratiques pour réduire le risque routier dans votre entreprise 15



Les enjeux des risques routiers

Les accidents qui se produisent pendant un trajet professionnel ont des conséquences graves pour l'entreprise. Bien en connaître les enjeux est indispensable pour anticiper et prévenir les risques.



Enjeux humains

Les accidents de la route liés au travail représentent :



Un accident de la route
lié au travail se produit toutes les
10 minutes.

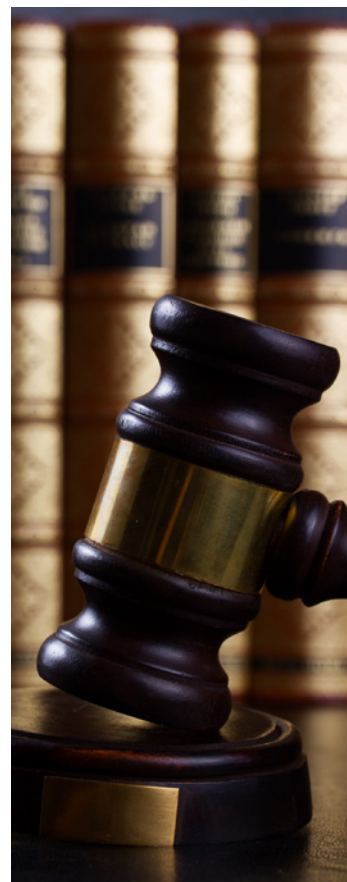
Source : Ministère du travail

Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 38% des accidents corporels sur la route sont liés à des déplacements professionnels, 79% de ces accidents se produisant sur les trajets domicile-travail. Les accidents de la route survenant dans le cadre professionnel entraînent chaque année 4,8 millions de jours d'arrêt de travail, ce qui correspond à 18 000 employés absents durant une année entière. En outre, une personne victime d'un accident de la route est en arrêt de travail pendant 96 jours en moyenne, contre 87 jours pour tout autre accident du travail.

Au-delà des dommages corporels, les accidents de la route se produisant dans le cadre d'un déplacement professionnel engendrent des traumatismes psychologiques qui affectent les victimes, mais également leurs collègues et leurs proches. Pour l'entreprise, la gestion de l'après-accident est souvent complexe et douloureuse. La mise en place d'un accompagnement psychologique pour accompagner le salarié ainsi que son entourage professionnel et familial peut être nécessaire.



Enjeux juridiques



En France, la législation impose aux employeurs de garantir la sécurité de leurs employés lors des déplacements professionnels. Si un accident survient dans le cadre d'une mission professionnelle et en l'absence de mesures de sécurité adéquates (entretien des véhicules, assurances adaptées, politique de prévention...), la responsabilité de l'employeur peut être engagée pour négligence.*

Les sanctions juridiques peuvent être sévères, incluant des amendes et potentiellement des peines de prison en cas de faute grave ayant conduit à un accident mortel. De plus, les dirigeants doivent se préparer à des conséquences indirectes comme l'augmentation des primes d'assurance et des coûts liés aux litiges et indemnisations des victimes.

*Source : Doc INRS prévention routière



Les enjeux des risques routiers

Enjeux financiers



Les accidents de la route impliquant des employés représentent une lourde charge financière pour les entreprises, non seulement en raison des coûts directs associés aux soins médicaux et aux indemnités de congés maladie, mais également à travers de nombreux coûts indirects.

Ces derniers incluent le temps de traitement administratif du sinistre, le temps de convalescence du blessé, la casse éventuelle de matériel, le retard de livraison, de production ou de projet, la perte potentielle de contrats, le coût éventuel de formation du remplaçant, l'image de marque de l'entreprise...

Par exemple, un arrêt de travail de plus de 60 jours suite à un accident peut coûter à une entreprise environ 4 500 euros directement et jusqu'à 18 000 euros en coûts indirects, révélant que les dépenses indirectes peuvent surpasser les coûts directs.

De plus, les entreprises peuvent voir leurs cotisations sociales augmenter si les accidents deviennent fréquents ou graves.

Source : www.komugi.io/fr

Enjeux RSE



La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est devenue l'un des piliers stratégiques des entreprises. Prendre soin des salariés en leur garantissant de bonnes conditions de travail constitue l'un des principaux engagements de l'entreprise vis-à-vis de ses collaborateurs. Le DUERP permet de formaliser et de renforcer l'ensemble des mesures mises en œuvre pour garantir le bien-être et la sécurité de l'ensemble du personnel. Le risque routier faisant partie des risques inhérents à l'activité professionnelle des collaborateurs, le fait de les former et les sensibiliser sur ce sujet s'inscrit pleinement dans la stratégie RSE de toute entreprise.

En effet, une entreprise enregistrant de nombreux accidents pourra renvoyer l'image d'une organisation négligente en termes de prévoyance ou de gestion adéquate des risques. Cela peut nuire à sa réputation, altérer son image et de fait diminuer son attractivité.

C'est pourquoi la gestion des risques routiers est un élément crucial de toute stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



Comment évaluer et prévenir les risques ?

L'évaluation des risques professionnels constitue le point de départ de la démarche de prévention qui incombe à tout employeur dans le cadre de son obligation générale de sécurité. Les résultats de cette évaluation doivent être transcrits dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Le risque routier en fait partie.

IDENTIFIER LA NATURE DES DÉPLACEMENTS ET HIÉRARCHISER LES RISQUES

La première étape consiste à réaliser une collecte des données sur les trajets, recenser les motifs de déplacement, mais aussi à analyser les accidents antérieurs pour identifier les tendances et les zones de vulnérabilité (type de véhicule, fonction exercée par le conducteur, nature de ses missions, de ses temps de trajets et de ses parcours).

Il convient de bien identifier les pratiques de déplacement courantes. L'entreprise peut ainsi déterminer si les itinéraires utilisés sont les plus sûrs et les plus efficaces. C'est aussi un moyen d'optimiser les durées de trajet pour réduire la fatigue et le stress.

Cette approche proactive servira de base à une politique cohérente et efficace dont l'un des objectifs majeurs consistera à faire prendre conscience à chaque salarié de sa responsabilité personnelle dans le cadre de la sécurité collective.

EXEMPLE DE SUIVI DE SINISTRALITÉ*

	Année n-2	Année n-1	Année n
Nombre de déclarations transmises aux assurances (constats amiables)	12	15	9
Nombre de déclarations d'accidents du travail sur la route transmises à la CPAM	6	9	3
Nombre total de journées d'arrêt de travail	123	201	77

* Source : Doc INRS prévention routière



Comment évaluer et prévenir les risques ?

IDENTIFIER LES SALARIÉS EXPOSÉS

Pour savoir quels sont les conducteurs les plus à risque, il est nécessaire d'effectuer une analyse précise des habitudes de déplacement, incluant la fréquence et la distance des trajets ainsi que l'utilisation de la flotte de véhicules. Il convient également d'examiner les mesures en place pour limiter les déplacements physiques : visio-conférences, par exemple.

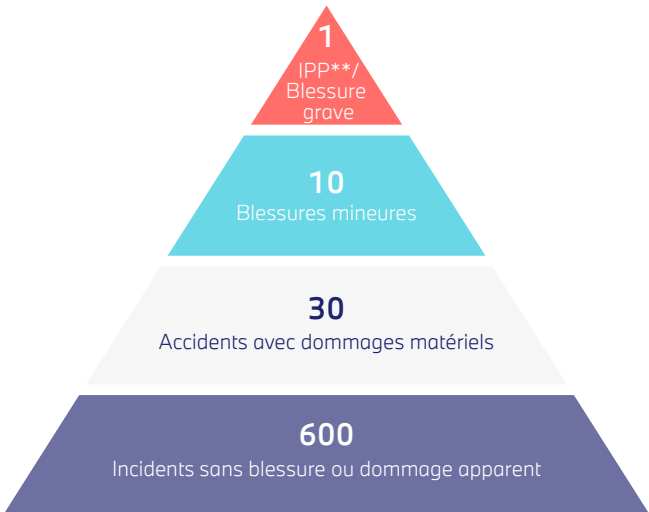
Recenser les modes de déplacement des salariés permet de comprendre comment les déplacements sont organisés et comment les rendre plus sûrs à l'avenir, au cas par cas.

EXEMPLE DE RECENSEMENT DES PERSONNELS EN MISSION*

	Nombre de personnes	Type de véhicule	Rayon d'action	Temps quotidien passé à la conduite	Kilométrage moyen annuel	Fréquence
Fonction A						
Fonction B						
Fonction C						
Fonction D						

* Source : Doc INRS prévention routière

PYRAMIDE DE BIRD



Plus le niveau d'incidents ou de presque accidents est élevé, plus le risque ou la probabilité d'accident grave est élevé. Plus l'organisation agit sur la base, Moins elle se met en situation de connaître des accidents graves.

Pour 600 incidents mineurs sans blessure, on peut s'attendre à voir survenir 30 accidents avec dommages matériels, puis 10 blessures mineures et 1 accident majeur (grave ou mortel).

** Incapacité Permanente Partielle



Comment évaluer et prévenir les risques ?

RÉALISER UN AUDIT DE SA FLOTTE

Le véhicule à usage professionnel doit être adapté aux déplacements et aux missions à réaliser. Pour s'assurer que sa flotte est conforme aux besoins des utilisateurs et leur permet de se déplacer en toute sécurité, le gestionnaire de parc peut en réaliser une analyse à travers 3 étapes :

1

Évaluer l'adéquation des véhicules aux besoins des missions : il faut s'assurer que chaque véhicule correspond spécifiquement aux tâches pour lesquelles il est utilisé, en prenant en compte les exigences des utilisateurs et la nature des missions.

2

Vérifier l'état et l'entretien des véhicules : les étapes d'entretien recommandées par le constructeur doivent être respectées.

3

Contrôler l'aptitude des véhicules au transport de charges : les véhicules doivent être adaptés aux types de charges transportées. Cela inclut le respect des limites de poids autorisées et des mesures de sécurité lors du chargement.

Maintenir une flotte en bon état de marche est un impératif pour toute entreprise souhaitant réduire le risque routier.



Les solutions pratiques à mettre en place

La phase d'évaluation et de prévention aura permis de mettre à jour les facteurs de risque routier. Avant de passer au plan d'actions, l'entreprise doit vérifier qu'elle répond aux obligations légales, mais aussi mobiliser et sensibiliser ses salariés.

COMMENT INTÉGRER LE RISQUE ROUTIER AU DUERP (DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS) ?

En intégrant avec précision les risques routiers dans le DUERP, l'entreprise se conforme aux obligations légales et s'engage pour garantir à ses salariés des conditions de travail sécurisées. Pour compléter ce document, 3 étapes doivent être respectées :

1

Évaluation des risques routiers :

le gestionnaire de parc et/ou l'employeur évalue les dangers liés aux déplacements professionnels, incluant l'état des véhicules, les conditions de circulation et les trajets des employés.

2

Intégration des informations : les résultats de cette évaluation doivent être consignés dans le DUERP et accompagnés des mesures de prévention ou de rectification prévues.

3

Implémentation de mesures préventives : le DUERP inclut les stratégies de prévention, comme la formation des conducteurs, la maintenance régulière des véhicules et la planification au plus près des parcours.

Le DUERP doit être régulièrement mis à jour, au minimum chaque année ou après tout changement important exigeant une modification des risques identifiés précédemment : ajout de nouveaux véhicules, modification des itinéraires par exemple.



Les solutions pratiques à mettre en place

FORMATION CONTINUE

En intégrant des formations régulières, les entreprises créent un environnement de travail plus sûr et renforcent la sensibilisation à la sécurité routière de manière durable. Il existe différents types de formations et de contenus. Il est conseillé de mettre en place un planning de formations cumulant toutes ces options :

LES MÉTHODES DE FORMATION

- E-learning

Pratique et flexible pour le salarié, ce type de formation offre un accès permanent aux collaborateurs. Il est conseillé de personnaliser ces formations en y intégrant des données réelles issues de data obtenues grâce à la télématique embarquée : via des dispositifs GPS, applications mobiles ou dashcams, les formateurs identifient les types de conduite et créent des modules sur mesure pour chaque conducteur.

- Simulateurs

Cette expérience ludique et sans risque permet de simuler des situations diverses et complexes : conduite sur neige, anticipation de chocs...

LE CONTENU DES FORMATIONS

- Éco-conduite

La formation se concentre sur des techniques de conduite destinées à réduire la consommation de carburant et l'usure des véhicules, tout en augmentant la sécurité.

- Sensibilisation au risque routier

Elle permet d'actualiser les connaissances des conducteurs sur le code de la route, les techniques de conduite sécuritaire et la gestion des réactions en cas d'accident.

Ces formations permettent de réduire significativement le risque d'accidents mais aussi d'abaisser le niveau de stress des conducteurs et d'améliorer leur bien-être général, influant ainsi positivement sur leur productivité.



Les solutions pratiques à mettre en place

SENSIBILISER LES COLLABORATEURS À UNE CONDUITE PLUS RESPONSABLE

La formation est incontournable. La communication aussi.

La sensibilisation des conducteurs doit faire l'objet d'un accompagnement et de conseils permanents de la part de l'entreprise. Ceux-ci peuvent se matérialiser par des supports (guides, fiches pratiques, vidéos,...) actualisés régulièrement et facilement accessibles (intranet, écrans internes, emails, campagnes d'affichage, etc...).

7 conseils à communiquer pour une conduite éco-responsable

- 1 Préparez votre trajet et vérifiez la pression des pneus.
- 2 Assurez-vous du bon état du véhicule.
- 3 Supprimez toute charge inutile.
- 4 Adoptez une conduite souple.
- 5 Réduisez encore votre vitesse.
- 6 Coupez le moteur lors d'un arrêt prolongé.
- 7 N'abusez pas de la climatisation

Source : Sécurité Routière



Mettre en œuvre un plan d'actions

La bonne gestion du risque routier se matérialise à travers un plan d'actions clair, concret et évolutif basé sur une prise en compte exhaustive de ces composantes.

4 AXES CLÉS POUR RÉDUIRE LE RISQUE ROUTIER



Organisation des déplacements

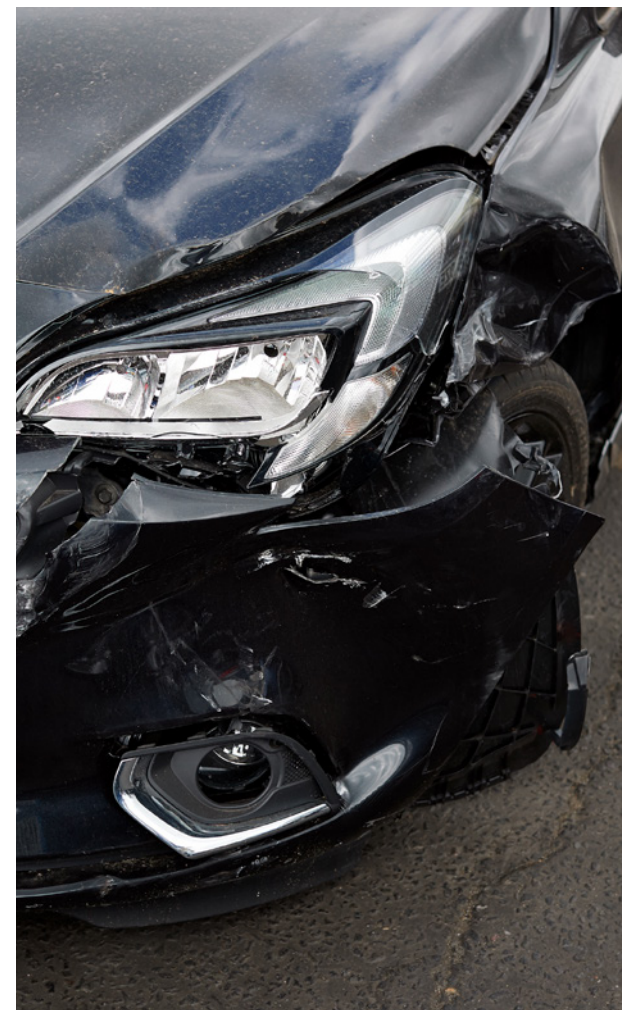
RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX ACCIDENTS

Cela passe par l'adoption des technologies de communication modernes, telles que les visioconférences qui permettent de réduire les déplacements. Et pour les trajets courts, l'entreprise pourra demander à ses collaborateurs de choisir les transports en commun.

PRÉPARER LES DÉPLACEMENTS

Les itinéraires doivent être optimisés en tenant compte des conditions météorologiques et des prévisions de trafic, permettant ainsi de planifier les arrêts nécessaires et d'ajuster les temps de pause.

L'utilisation d'applications ad hoc permet d'obtenir des informations en temps réel pour éviter les zones à risque et les embouteillages. De plus, la rationalisation des tournées supprime les déplacements inutiles et favorise le choix d'itinéraires sûrs et bien établis qui amélioreront la productivité et la sécurité.



Mettre en œuvre un plan d'actions

4 AXES CLÉS POUR RÉDUIRE LE RISQUE ROUTIER



Gestion du parc automobile

Le pilotage méticuleux du parc automobile est essentiel pour assurer la sécurité des déplacements. Le plan d'actions doit intégrer ces 4 points clés :

1

Optimiser les équipements de sécurité dans les véhicules : il convient de favoriser les « finitions business » proposées par les constructeurs car elles intègrent de nombreuses aides à la conduite (régulateur / limiteur de vitesse, avertisseur de franchissement de ligne, système anti-collision, etc). En complément, il est recommandé de placer dans chaque véhicule un kit de sécurité (gilets réfléchissants, triangle de signalisation), pour permettre au conducteur de se mettre en sécurité en cas d'accident.

2

Entretenir régulièrement les véhicules : Les véhicules de la flotte doivent être entretenus conformément aux préconisations des constructeur. Les éventuelles réparations doivent être effectuées rapidement après un sinistre et l'usure des pneus doit être contrôlée régulièrement. Éventuellement, selon la région dans laquelle le véhicule est amené à circuler, le responsable du parc doit penser à remplacer les pneus été par des pneus hiver ou 4 saisons pendant la période froide. Bien sûr, les collaborateurs utilisant leur véhicule personnel pourront également faire l'objet d'une sensibilisation à ces enjeux.

3

Vérifier les charges transportées : le transport de matériaux, de marchandises ou d'outillage ne doit pas constituer un risque pour les conducteurs ou les passagers. Les conducteurs doivent être sensibilisés à l'importance d'un arrimage soigné des charges et du respect des poids pouvant être supportés par les véhicules.

4

Privilégier les véhicules hybrides et électriques : ce choix va dans le sens de la décarbonation des flottes et permet de mettre à la disposition des conducteurs des voitures bénéficiant systématiquement de dispositifs de sécurité avancée.



Mettre en œuvre un plan d'actions

4 AXES CLÉS POUR RÉDUIRE LE RISQUE ROUTIER



Encadrement des modes de communication

Le plan d'action doit intégrer des directives claires quant à l'utilisation des téléphones au volant et prévoir de limiter les communications téléphoniques pendant la conduite.

ÉTABLIR DES PROTOCOLES DE COMMUNICATION

L'usage du téléphone au volant, formellement interdit, multiplie par trois le risque d'accident. La Sécurité routière suggère diverses initiatives pour promouvoir une conduite plus prudente. Le temps de trajet ne doit pas être considéré comme un moment approprié pour les conversations téléphoniques. Il est donc recommandé notamment l'utilisation du mode silencieux ou du mode conduite pour limiter les appels et notifications pendant les déplacements, minimisant ainsi les distractions.

SENSIBILISER ET FORMER

Le plan d'actions doit prévoir des sessions de formation des collaborateurs aux dangers de l'utilisation du téléphone au volant. Des communications spécifiques peuvent également être créées : affichages interdisant l'utilisation du téléphone au volant, bandes dessinées, vidéos ou tout autre support illustrant les conséquences des distractions au volant.



Mettre en œuvre un plan d'actions

4 AXES CLÉS POUR RÉDUIRE LE RISQUE ROUTIER



Mise à niveau des compétences

Les formations constituent l'une des priorités du plan d'actions. À cela s'ajoutent de précieuses mises en situation et un suivi optimum des capacités de conduite des salariés.

RENFORCER LES FORMATIONS À LA CONDUITE

L'entreprise doit s'assurer que tous les conducteurs participent régulièrement à des formations pour améliorer leurs compétences de conduite, en intégrant les dernières pratiques sécuritaires et les réglementations routières en vigueur.

L'organisation de sessions de formations certifiées sur des intervalles réguliers garantit la mise à jour des compétences.

METTRE EN PLACE DES SIMULATIONS ET ÉVALUATIONS

Le plan d'actions doit fournir les outils pour évaluer régulièrement les capacités de conduite de chaque salarié, mesurer l'efficacité des formations et adapter les programmes en conséquence.

En intégrant systématiquement tous les enjeux liés au risque routier dans le cadre des déplacements professionnels, le plan d'actions concourt à installer durablement la culture de la sécurité dans l'entreprise.



15 conseils et bonnes pratiques pour réduire le risque routier dans votre entreprise

Réduire le risque routier, c'est transmettre les bons réflexes et impératifs en matière de sécurité. Voici un résumé des points-clés de ce guide à travers 15 recommandations.

1 | Établir un Document Unique de Risques Professionnels (DUERP)

Identifier et évaluer les risques routiers régulièrement, inscrivant les mesures de prévention nécessaires.

2 | Planifier les déplacements

Optimiser les itinéraires et la gestion des déplacements pour réduire les risques et la fatigue des conducteurs.

3 | Réduire les déplacements non essentiels

Utiliser des technologies de communication avancées pour limiter la nécessité de déplacements physiques.

4 | Privilégier les transports sûrs

Favoriser l'utilisation de transports collectifs ou de véhicules bien équipés en matière de sécurité.

5 | Choisir des véhicules adaptés

Sélectionner des véhicules appropriés et bien entretenus, équipés de technologies de sécurité modernes.

6 | Maintenir régulièrement le parc automobile

Assurer un entretien et des inspections régulières de tous les véhicules pour garantir leur bon état.

7 | Former continuellement les conducteurs

Proposer aux salariés des formations régulières sur la conduite sécuritaire en variant les thématiques au fil des sessions.

8 | Définir un protocole pour les urgences

Établir des procédures claires pour la gestion des urgences sans compromettre la sécurité.

9 | Améliorer la communication lors des déplacements

Développer un protocole permettant aux salariés de rester en contact sans compromettre leur sécurité.

10 | Intégrer des aides à la conduite avancées

Équiper les véhicules avec des systèmes d'alerte de collision, de maintien de la trajectoire, et autres aides technologiques.

11 | Gérer efficacement le stress et la fatigue

Mettre en place des programmes pour gérer le stress et prévenir la fatigue des conducteurs.

12 | Utiliser des dispositifs de gestion de flotte

Implanter des technologies de suivi des véhicules pour une meilleure gestion et surveillance du parc automobile.

13 | Séparer physiquement les zones de conduite et de chargement

Concevoir les véhicules pour isoler l'espace de conduite de l'espace de chargement afin de minimiser les distractions.

14 | Optimiser la logistique des déplacements

Rationaliser les horaires et les itinéraires pour minimiser les temps de conduite et maximiser l'efficacité.

15 | Respecter les temps de pause réglementaires

S'assurer que tous les conducteurs suivent les périodes de repos obligatoires pour prévenir la fatigue au volant.



Alphabet France

Adresse : 5 rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux, CS 40752, 78 182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

Téléphone : +33 (0)1 49 04 91 00

E-mail : alphabet.france@alphabet.com

www.alphabet.fr